

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 avril 2022 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2022)
M. Patrick Soucy	Vice-président (2023)
M. Simon Fortin	Secrétaire coopté (2022)
M ^{me} Élisabeth Farinacci	Trésorière (2023)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Administratrice (2023)
M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice (2022)
M. Maxime Turgeon	Administrateur (2023)
M. Julien Lépine	Administrateur (2022)
M. Marc Fafard	Administrateur coopté (2022)
M. Pierre-Luc Desmarais	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCE :

Aucune absence

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe - consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Chantal Savoye	Présidente, Association des gens d'affaires du quartier de Saint-Sacrement
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-AGA-03	Présentation des résultats du sondage sur les préoccupations des résidents du quartier	19 h 10
22-AGA-04	Conférence de M^{me} Chantal Savoye, présidente de l'Association des gens d'affaires du quartier de Saint-Sacrement	19 h 30
22-AGA-05	Informations relatives au déroulement des élections	19 h 50
22-AGA-06	Adoption du procès-verbal du 20 avril 2021	20 h 00
22-AGA-07	Rapport annuel et états financiers 2021	20 h 05
	➤ Présentation et dépôt du rapport annuel	
	➤ Présentation et dépôt des états financiers	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Frais de secrétariat	
22-AGA-08	Élections	20 h 25
22-AGA-09	Période d'intervention de la conseillère municipale	20 h 40
22-AGA-10	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
22-AGA-11	Divers	21 h
22-AGA-12	Levée de l'assemblée	21 h 05

Procès-verbal

22-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

Le président sortant, M. Bertrand Gemme, ouvre la réunion à 19 h. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il y a quorum.

22-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. Marc Fafard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-AGA-03 Présentation des résultats du sondage sur les préoccupations des résidents du quartier

M^{me} Farinacci lance à l'écran une présentation sur les résultats du sondage. La présentation est disponible sur la [page web du conseil de quartier](#).

Dans un premier temps, elle dresse un portrait rapide des résidents du quartier à partir du [portrait sociodémographique et économique](#) dressé par la Ville de Québec.

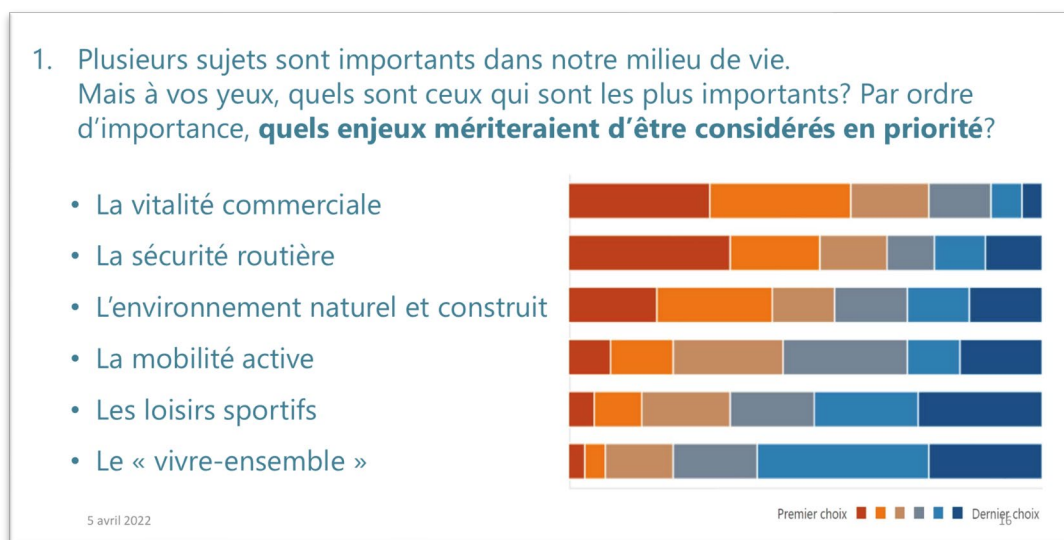
En 2016, le quartier comptait 10 835 résidents dont 33,8 % ont plus de 65 ans et 20% moins de 25 ans, l'âge moyen étant de 50 ans. 11,7 % de ces résidents sont des immigrants dont la majorité est originaire d'Europe (43,2%).

Parmi les résidents âgés de 15 ans et plus, 46,1 % détiennent l'équivalent d'un baccalauréat ou plus et 13,1 % déclarent un revenu annuel supérieur à 80 000 \$.

Le quartier compte 5 735 ménages dont 85% sont composés de deux personnes ou moins. Les maisons unifamiliales représentent 7,1% du parc d'habitation et les immeubles à logement de moins de 5 étages 54,1%. Le nombre moyen de pièces par logement est de 4,6 pièces. 34,7% des ménages sont propriétaires et 65,3 sont locataires.

Le sondage sur les préoccupations du quartier a été réalisé du 9 au 20 février 2022 par le biais des pages Facebook du conseil de quartier et des résidents du quartier. Les résidents ont également été invités à remplir le questionnaire sur Monmontcalm et par l'infolettre de la Ville de Québec.

Au total, 113 personnes ont répondu aux 9 questions qui leur étaient soumises.



La sécurité routière est le premier des deux enjeux les plus importants. Il est intimement lié à la mobilité active puisque les commentaires portent sur la sécurisation des traverses piétonnes, des corridors scolaires et des pistes cyclables ainsi que sur la limitation de la vitesse, le respect des arrêts et une surveillance policière accrue.

La vitalité commerciale est le second enjeu majeur du quartier. On souhaiterait améliorer l'offre alimentaire, avoir plus de restaurants et de stationnements, des devantures plus attrayantes, une place publique et une rue conviviale.

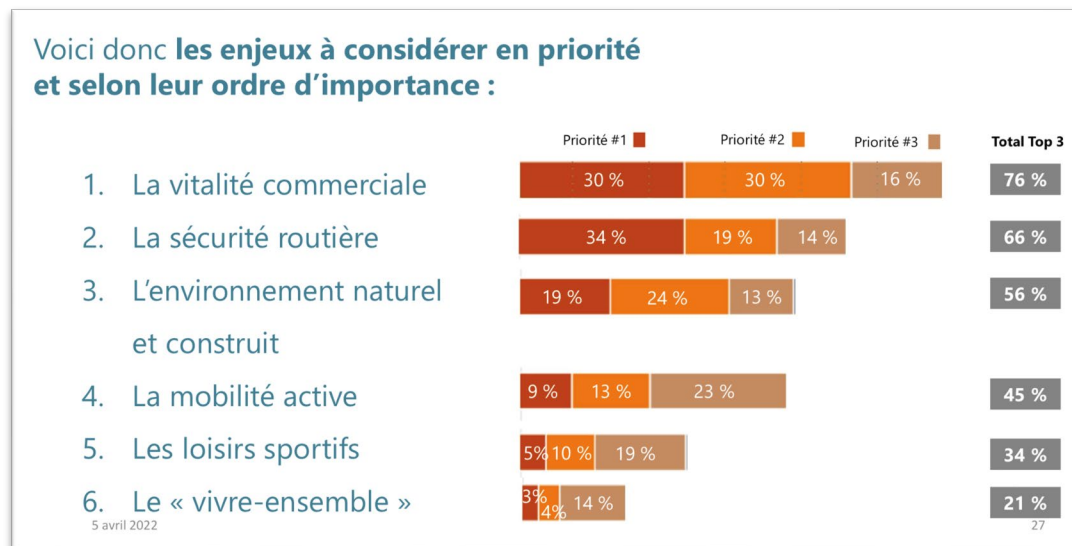
En regard de l'environnement naturel, les points qui ressortent sont le besoin de préserver la canopée, de créer plus d'espaces verts et de parcs, de favoriser le compostage et de mettre en valeur les ruelles. Quant à l'environnement bâti, on souhaiterait préserver l'église Saint-Sacrement et les éléments architecturaux du quartier ainsi qu'avoir des trottoirs en meilleur état.

Concernant la mobilité active, outre les éléments mentionnés précédemment, on souhaiterait profiter davantage du coteau Sainte-Geneviève, avoir plus de

sentiers de marche, des trottoirs plus larges, mieux entretenus et déneigés, des bornes pour vélos électriques et un parc canin digne de ce nom.

Finalement, le vivre-ensemble et les loisirs sportifs font aussi l'objet de commentaires. On souhaiterait une patinoire couverte, une station chaleureuse et plus d'équipements sportifs en hiver, plus de jardins collectifs ainsi que des stations d'exercices et des jeux d'eau en été. L'accès public au parc-école Holland serait apprécié, de même que l'amélioration du terrain de tennis et de la patinoire du parc Saints-Martyrs.

Lorsqu'on regroupe le top 3 des priorités exprimées dans le sondage, les enjeux restent les mêmes sauf que la vitalité commerciale grimpe au premier rang.



Cette préoccupation n'est pas étrangère au fait que le conseil de quartier a invité la présidente de l'Association des gens d'affaires du quartier à faire part des activités et des priorités de l'organisme au cours de la prochaine année.

M^{me} Vallières-Roland félicite le conseil de quartier pour ce sondage et pour l'excellente présentation des résultats. Les constats formulés correspondent à ce qu'elle a pu observer sur le terrain lors de sa campagne préélectorale.

Ces préoccupations reflètent également celles qui ont été exprimées dans différents documents produits par le conseil de quartier au cours des dernières années et portant sur la [sécurité routière](#), la [mobilité active](#) ou la [mobilité durable](#) ainsi que dans le plan directeur du quartier ([1^{re} partie Portrait global](#), [2^e partie Orientations](#)) et le [plan particulier d'urbanisme Pôle Belvédère](#).

22-AGA-04 **Conférence de M^{me} Chantal Savoye, présidente de [l'Association des gens d'affaires du quartier de Saint-Sacrement \(AGASS\)](#)**

M^{me} Chantal Savoye remercie le conseil de quartier pour l'invitation. Elle est heureuse de savoir que la vitalité commerciale est un enjeu et un sujet d'intérêt pour les répondants au sondage.

En guise d'introduction, elle rappelle que l'association des gens d'affaires a été créée en 2012 pour stimuler l'activité économique dans le quartier et soutenir ses membres dans leurs activités commerciales.

Tout établissement d'affaires, commercial, industriel, institutionnel ou communautaire qui a une adresse dans le quartier et qui adhère aux objectifs peut devenir membre de l'association. Sur les 195 établissements que compte actuellement le quartier, 27 sont membres de l'association et acquittent la cotisation annuelle. La campagne de recrutement se poursuit.

Le conseil d'administration est composé en 2022 de huit membres. L'association bénéficie des ressources du Centre des Loisirs Saint-Sacrement pour son secrétariat et ses communications.

Pour donner un aperçu des activités de l'association, M^{me} Savoye présente une rétrospective de l'année 2021. Le 25 septembre, l'association a organisé le traditionnel Saint-Sacrement en Fête, qui a eu lieu au parc Saint-Sacrement plutôt que sur le chemin Sainte-Foy pour des raisons sanitaires. Environ 600 personnes se sont présentées sur les lieux avec leur passeport sanitaire, lequel n'était pas requis pour les enfants. Il y a eu également à l'automne une Chasse aux citrouilles sous forme d'un parcours déambulatoire pour les enfants. À Noël, en collaboration avec les Loisirs Saint-Sacrement, l'association a offert à prix réduit des boîtes festives contenant des produits ou services offerts par des établissements du quartier. L'association a également mis en place, comme chaque année, un éclairage festif d'hiver qui sera d'ailleurs remis dans quelque temps.

Cela peut paraître assez peu comme activités, mais il faut rappeler qu'à la fin de l'année 2019, l'association a failli disparaître faute d'un conseil d'administration pour s'en occuper. Un nouveau conseil s'est mis en place en 2020 malgré la pandémie qui ralentissait les activités commerciales.

L'année 2021 a été l'occasion de reprendre le cours des choses et l'année 2022 est abordée avec beaucoup d'optimisme. L'objectif principal au cours de cette année sera d'accompagner les membres et de développer leur sentiment d'appartenance à l'association et au quartier. Pour cela, différentes activités de réseautage auront lieu. Une assemblée générale des membres a eu lieu en février et une infolettre mensuelle a commencé à être publiée en mars. Un sondage sera effectué prochainement auprès des membres et des non-membres. La [page Facebook](#) de l'association permet également de donner de la visibilité aux membres. Avec les travaux à venir sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, l'association servira de canal de communication auprès des gens d'affaires. Une activité de réseautage est planifiée au mois de novembre.

Parmi les activités d'animation dans le quartier, l'association vise la reprise de Saint-Sacrement en Fête sur le chemin Sainte-Foy, le 10 septembre. Il y aura également des activités pour l'Halloween et pour la période des fêtes de Noël. L'association organise les activités ou les soutient avec des lots à gagner provenant des établissements du quartier.

M^{me} Farinacci s'interroge à savoir si les gros joueurs du quartier comme le YWCA, le Samuel Holland et le Gibraltar sont membres et s'impliquent. De

mémoire, M^{me} Savoye mentionne qu'ils sont membres et que le YWCA plus particulièrement s'implique dans l'organisation des activités.

22-AGA-05 Informations relatives au déroulement des élections

M^{me} Lagier, présidente d'élection (résolution 22-01-01), lance une présentation à l'écran qui décrit brièvement le rôle du conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont confiés. Un [guide de participation disponible en ligne](#) explique en détail le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier et des conseils d'administration.

Pour plus d'information, on peut également se référer au [Rapport annuel 2021](#) du conseil de quartier de Saint-Sacrement qui présente l'ensemble des activités, des mandats et des résolutions adoptées par le conseil d'administration au cours de l'année écoulée.

Les postes à pouvoir aux conseils d'administration sont au nombre de 11, soit 8 postes élus et 3 postes cooptés. Parmi les postes élus, 4 sont réservés à la gent féminine et 4 à la gent masculine.

Les élections ont lieu en assemblée générale ou en assemblée spéciale tandis que la cooptation a lieu en assemblée ordinaire du conseil d'administration.

Dix des 11 postes disponibles étaient pourvus au conseil de quartier de Saint-Sacrement. Les mandats de 6 d'entre eux sont échus tandis que 4 se poursuivent. Ces quatre postes sont ceux de M^{me} Farinacci, M^{me} O'Farrell, M. Soucy et M. Turgeon.

Il y a donc actuellement quatre postes élus à pourvoir soit 2 postes de deux ans pour les femmes et 2 postes de deux ans pour les hommes. Les 3 postes cooptés seront également disponibles.

Les mandats échus en 2022 sont ceux de M^{me} Zhang, M. Gemme, M. Fortin, M. Lépine, M. Fafard et M. Desmarais. Tous se représentent sauf M. Lépine.

Outre ces candidatures, deux autres personnes souhaiteraient faire partie du conseil d'administration, soit M^{me} Marie-Claire Bérubé et M. Michel Houle.

Toutes les candidatures sont conformes et ont reçu les 10 appuis requis.

Deux femmes et deux hommes se présentent pour les postes en élection soit M^{me} Yanti Zhang et M^{me} Marie-Claire Bérubé, ainsi que M. Bertrand Gemme et M. Simon Fortin.

Les trois candidats restants souhaitent se présenter aux postes cooptés, soit M. Marc Fafard, M. Pierre-Luc Desmarais et M. Michel Houle.

Tous les candidats seront invités à se présenter brièvement à la suite de la présentation du rapport annuel et des états financiers.

22-AGA-06 Adoption du procès-verbal du 20 avril 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2021.

22-AGA-07 Rapport annuel et états financiers 2021

➤ **Présentation et dépôt du rapport annuel**

M. Gemme présente le rapport annuel 2021 et fait lecture du mot du conseil d'administration.

Le rapport fait état des différents mémoires, projets et événements auxquels le conseil a participé ou contribué au cours de l'année écoulée. Le conseil a soumis en mars 2021 un mémoire lors de la consultation publique de la Ville de Québec sur sa *Vision de la mobilité active 2022-2026*. Le conseil a également soumis en novembre un nouveau projet de sécurité routière pour lequel il recevra prochainement une subvention de 3 000 \$.

M. Gemme invite les personnes intéressées à consulter le rapport sur la [page web du conseil de quartier](#). Il enchaîne en remerciant plus particulièrement et personnellement les personnes suivantes :

- M^{me} Liliane Plamondon, pour lui avoir donné le goût du conseil de quartier et de la présidence du conseil d'administration ;
- M^{me} Jocelyne Séguin, pour sa rectitude, sa mémoire et son professionnalisme ;
- M^{me} Marie Lagier, pour sa patience et son aide pour la compréhension et l'application des bons procédés, normes et règlements de la Ville ;
- M. Yvon Bussièrès, pour les belles années qu'il a consacrées au quartier tout au long de sa longue carrière municipale ;
- M^{me} Catherine Vallières-Roland, nouvellement élue, mais déjà très appréciée pour sa disponibilité, son ouverture d'esprit et sa franchise ;
- M. Julien Lépine, administrateur sortant, pour son implication et tout ce qu'il a apporté au conseil de quartier ;
- Les administrateurs et administratrices du conseil de quartier qui renouvèlent ou poursuivent leur mandat et qui, forts de la diversité de leurs expériences personnelles et professionnelles, se montrent très disponibles, motivés et intéressés par le quartier.

En terminant, M. Gemme se dit heureux que le conseil de quartier de Saint-Sacrement se porte aussi bien après avoir été sur la corde raide à quelques reprises par le passé. Il a à cet égard une pensée toute spéciale pour le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm à qui il souhaite ardemment de renouveler ses effectifs à sa prochaine assemblée générale.

➤ **Présentation et dépôt des états financiers**

M^{me} Élisabeth Farinacci, trésorière, fait état des revenus et dépenses encourues en 2021. Le conseil a bénéficié de subventions de la part de la Ville de Québec pour un montant total de 5 100 \$, dont 1 400 \$ pour le fonctionnement, 3 000 \$ pour un projet de sécurité routière et 700 \$ pour un projet d'initiatives consacré à un concours de photographies.

Le conseil a engagé des dépenses de fonctionnement, principalement reliées au secrétariat, au registraire des entreprises et à l'abonnement à Monmontcalm, pour un montant de 1 616 \$. Les dépenses pour le projet de sécurité routière s'élèvent quant à elles à 1 071 \$; le montant non utilisé de la subvention, soit 1929 \$, est reporté en 2002 avec l'accord de la Ville.

L'actif net au 31 décembre 2021 est de 4 027 \$.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 22-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2021

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Julien Lépine, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2021.

RÉSOLUTION 22-AGA-02

Concernant la désignation des signataires du rapport annuel et des états financiers de 2021

SUR PROPOSITION DE M. Julien Lépine, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner M. Bertrand Gemme, président, et M^{me} Élisabeth Farinacci, trésorière, comme signataires du rapport annuel et des états financiers de 2021.

➤ **Frais de secrétariat**

RÉSOLUTION 22-AGA-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022

SUR PROPOSITION DE M. Julien Lépine, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022.

22-AGA-08 Élections

➤ **Présentation des candidatures**

Toutes les personnes ayant déposé leur candidature aux postes du conseil d'administration sont invitées à se présenter tour à tour.

M^{me} Marie-Claire Bérubé réside à la Cité Bellevue, sur la rue Gérard-Morisset, depuis 1997. Elle est géographe de formation et retraitée récemment de l'Université Laval où elle travaillait sur l'engagement citoyen. Les dossiers en cours l'intéressent, particulièrement celui du tramway. Les résultats du sondage sont inspirants pour les prochaines années. La vie communautaire et le vivre-ensemble l'interpellent aussi.

M^{me} Yanti Zhang est originaire de Chine et résidente du Québec depuis 2016 et du quartier depuis 2020. Elle a habité à la Cité Verte et depuis peu, elle réside sur la rue Gérard-Morisset. Elle a complété une maîtrise en loisirs, culture et tourisme. S'impliquer dans le conseil de quartier lui donne une bonne occasion de connaître le quartier et les préoccupations de ses

résidents. Elle souligne le dynamisme et les belles initiatives du conseil d'administration et souhaite prolonger son mandat.

M. Simon Fortin réside dans le quartier depuis 2017 sur l'avenue Louis-Frédette. Père dans une famille de trois enfants, il travaille à la direction des communications qui répond aux besoins des ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Famille. Il souhaitait s'impliquer comme bénévole dans une organisation et la mission du conseil de quartier lui a paru intéressante. Il y a beaucoup d'enjeux et de défis qui l'animent dont la vitalité du quartier et la mobilité.

M. Bertrand Gemme demeure sur l'avenue Madeleine-de-Verchères depuis trois ans et demi. Il est impliqué dans deux autres organismes, soit l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec et l'Association des gens d'affaires du quartier de Saint-Sacrement. Il aime être en contact avec les gens et partager l'information. Il souhaiterait que les gens ne fassent pas que passer dans le quartier, mais qu'ils s'y arrêtent et en profitent.

M. Pierre-Luc Desmarais est père de deux garçons et réside sur la rue Frontenac depuis trois ans. Il travaille à l'Université Laval. Il est curieux de savoir ce qui se passe dans le quartier et la prochaine année lui paraît pleine de projets et de défis.

M. Marc Fafard a été membre du conseil d'administration à quelques reprises. Il réside sur la rue Gérard-Morisset. Il a fait carrière dans l'audiovisuel et le documentaire. Il s'est intéressé de près à l'avenir de la station Gérard-Morisset dans le cadre du projet de tramway. Le dynamisme et le professionnalisme du conseil d'administration sont très intéressants et il est fier d'en faire partie.

[M. Michel Houle](#) réside sur la rue Monk, dans l'est du quartier, depuis 1989. Il a été 34 ans au ministère de l'Énergie et des Ressources. Retraité, il lui arrive occasionnellement de travailler pour le Centre des Congrès. Il s'est présenté aux dernières élections municipales pour le parti Transition Québec. Il s'est impliqué dans le conseil de quartier lorsque le projet de la Cité Verte a été mis de l'avant. Il s'intéresse à plusieurs sujets, mais le vivre-ensemble, le sort des aînés et l'avenir de l'église Saint-Sacrement l'interpellent plus particulièrement.

➤ **Scrutin**

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, aucun scrutin n'est requis.

➤ **Annonce des résultats**

En l'absence d'autres candidatures, M^{me} Marie-Claire Bérubé, M^{me} Yanti Zhang, M. Bertrand Gemme et M. Simon Fortin sont élus par acclamation.

M. Marc Fafard, M. Pierre-Luc Desmarais et M. Michel Houle seront cooptés lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration qui suivra la présente assemblée générale.

Félicitations à tous les membres du conseil d'administration et sincère remerciement à M. Lépine qui quitte ses fonctions, mais qui continuera de représenter le conseil d'administration à la Table de concertation vélo des conseils de quartier.

22-AGA-09 Période de la conseillère municipale

M^{me} Vallières-Roland souligne la compétence et l'engagement des membres du conseil d'administration, notamment dans le projet de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et le projet de tramway. Elle fait également remarquer que l'humour et le plaisir sont au rendez-vous et rendent les assemblées fort agréables et intéressantes.

22-AGA-10 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

22-AGA-11 Divers

Aucun sujet n'est traité.

22-AGA-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 35 et procèdera dans une dizaine de minutes à l'ouverture de la quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration. Les personnes intéressées sont invitées à rester en ligne.

M. Bertrand Gemme
Président sortant

M. Simon Fortin
Secrétaire sortant